

ARSENIC DANS L'AIR À ROUYN-NORANDA : L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR AVEC DILIGENCE DANS CE DOSSIER

Montréal, lundi 4 juillet 2022 – L'Ordre des chimistes du Québec est préoccupé par la gestion du dossier de la contamination de l'air par l'arsenic à Rouyn-Noranda et en regard du retrait de Glencore, multinationale propriétaire de la fonderie Horne, du comité mis en place pour faire le suivi de l'étude de 2018 sur l'exposition à l'arsenic des enfants du quartier Notre-Dame. Dans une question aussi sensible que la contamination de l'air par l'arsenic, dont la toxicité sur l'humain est bien documentée, les autorités doivent absolument être transparentes par rapport à tout ce qui a trait à la protection du public.

Pour référence, un rapport de dépistage de 2018 commandé par la santé publique régionale a identifié une exposition 3,7 fois plus élevée à l'arsenic chez les jeunes enfants qu'à un groupe témoin non exposé à une pollution de source industrielle semblable. L'arsenic est un cancérigène connu, pouvant également nuire au développement des jeunes enfants.

« L'Ordre des chimistes se questionne par rapport à la gestion du gouvernement et de Glencore des suites de ce rapport accablant. Le public a le droit de savoir ce qui a été entrepris pour le protéger dans la situation de l'arsenic dans l'air de Rouyn-Noranda. Est-ce que des chimistes ont été impliqués ? Les analyses et méthodes adéquates d'échantillonnage ont-elles été effectuées ? Et si oui, qui a réalisé les tests ? Le gouvernement et Glencore ont des comptes à rendre aux résidents de Rouyn-Noranda qui s'inquiètent avec raison pour leur santé. L'arsenic dans l'air peut être efficacement détecté, et seuls les chimistes peuvent intervenir en tant que rempart », affirme le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

« Dans un cas où on observait déjà il y a plus de quatre ans des taux préoccupants de concentration d'arsenic chez les enfants, il nous semble improbable que les personnes responsables de part et d'autre n'aient toujours rien entrepris. Nous avons besoin d'une assurance que les actions diligentes et nécessaires ont été entreprises pour la protection du public », ajoute le président de l'OCQ, M. Michel Alsayegh.

À propos de l'Ordre des chimistes du Québec

L'Ordre des chimistes du Québec compte près de 3 000 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que la santé, l'environnement, le judiciaire, l'alimentaire ou la recherche. Sa mission est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie, omniprésente dans la vie des Québécois. Fondé en 1926, l'Ordre des chimistes fait partie des premières organisations professionnelles encadrées par l'adoption du *Code des professions* en 1973.

-30-

Source : Ordre des chimistes du Québec (OCQ)

Renseignements :

Charles Brière-Garneau, 450 822-5656

Émile Gauthier, 418-806-6250

medias@orangebleue.biz